



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

Dans tous les cas :

- la copie de votre pièce d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- Pour les personnes domiciliées chez leur(s) parent(s) ou hébergées chez un tiers, ceux-ci devront fournir les mêmes justificatifs de domicile, la copie d'une pièce d'identité et une attestation d'hébergement,
- une attestation de quotient familial de la CAF datant de moins de 3 mois,
- le devis de l'auto-école,
- le dossier de candidature complété.

Selon votre situation :

- un contrat de travail ou d'apprentissage ;
- un justificatif d'inscription en formation ;
- une carte étudiant ou un certificat de scolarité ;
- une attestation d'inscription à Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale (si moins de 26 ans).

- le justificatif d'obtention de l'examen théorique (code).

Tout dossier incomplet sera refusé.